



Conseil économique et social

Distr. générale
3 juin 2020
Français
Original : anglais

Forum politique de haut niveau pour le développement durable

Organisé sous les auspices du Conseil économique et social

7-16 juillet 2020

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

**Action accélérée et solutions transformatrices :
une décennie d'action et des résultats
pour le développement durable**

Contribution à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Amérique latine et dans les Caraïbes

Note du Secrétariat

Le Secrétariat transmet par la présente la contribution à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Amérique latine et dans les Caraïbes, établie par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes en vue du forum politique de haut niveau sur le développement durable.

* E/HLPF/2020/1.



Contribution à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Amérique latine et dans les Caraïbes

[Original : espagnol]

Résumé

La quatrième réunion du Forum des pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur le développement durable, qui devait se tenir à La Havane du 28 au 31 mars 2020, sous la présidence du Gouvernement cubain, a dû être reportée en raison de la propagation de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Le monde doit faire face à une crise humanitaire et sanitaire sans précédent en un siècle. La pandémie de COVID-19 a frappé une économie mondiale déjà affaiblie par la lenteur de la croissance et le creusement des inégalités. Alors que l'incertitude s'accroît quant à l'intensité et à la durée probables de la pandémie, les économies et les sociétés sombrent dans le repli et la paralysie. Les conséquences à court, voire à moyen terme, risquent d'être dévastatrices.

Dans ce contexte, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les 17 objectifs de développement durable sont plus pertinents que jamais si nous voulons avancer vers un nouveau modèle de développement capable d'éliminer l'extrême pauvreté, de créer des emplois de qualité, de permettre à tous de vivre en bonne santé et de promouvoir le bien-être de tous à tout âge, et de lutter contre la crise climatique, sans laisser personne de côté.

La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) a voulu contribuer à ces efforts entrepris dans la région en proposant une série de résultats, notamment des plateformes de connaissances, des documents et des réunions virtuelles, qui sont présentés ci-après.

I. Portail régional sur les objectifs de développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes¹

1. Le portail régional sur les objectifs de développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes est le fruit d'une collaboration, entreprise au sein du système des Nations Unies au niveau régional, pour donner suite aux deuxième et quatrième recommandations sur le réaménagement des ressources régionales des Nations Unies, énoncées par le Secrétaire général dans son rapport², à savoir la mise en place de centres de gestion des connaissances solides (deuxième recommandation) et le lancement d'un projet de gestion du changement visant à fusionner les capacités existantes en matière de données et de statistiques (quatrième recommandation).

2. Le portail régional a été mis au point pour servir de contribution à la quatrième réunion du Forum des pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur le développement durable, qui devait se tenir en mars 2020. Plateforme régionale interinstitutions de connaissances sur les objectifs de développement durable, le portail a été établi grâce aux contributions de tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies présents en Amérique latine et dans les Caraïbes, et a été présenté aux pays membres de la Commission à la trente-quatrième session du Comité plénier de la CEPALC, tenue à New York en octobre 2019³, à la Vice-Secrétaire générale et aux directeurs régionaux des entités des Nations Unies ayant une présence dans la région, en mars 2020, et aux représentantes et représentants permanents des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, en mai 2020, lors d'une réunion virtuelle organisée en vue du débat du Conseil économique et social consacré aux activités opérationnelles de développement.

3. Cette plateforme, disponible en anglais et en espagnol, est un point d'entrée pour toutes les informations sur le Programme 2030 et les objectifs de développement durable à l'échelle régionale. Elle offre aux pays – et aux équipes de pays des Nations Unies – l'accès à des connaissances spécialisées qui leur permettent de répondre aux besoins nationaux liés à l'exécution du Programme 2030. Elle facilite également le suivi statistique des progrès accomplis aux niveaux régional et national en vue de la réalisation de tous les objectifs de développement durable et encourage la coopération et la collaboration à l'échelle du système des Nations Unies, aux niveaux régional et mondial.

4. Le portail contient plus de 1 500 sources d'information provenant des organismes, fonds et programmes des Nations Unies présents dans la région. En termes d'informations statistiques, il offre une base de données d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable ainsi que les informations qui sont prioritaires pour la région, assorties de liens donnant accès à plus de 50 bases de données statistiques des organismes responsables du système ou à des bases de données et à des portails nationaux. Il contient également une description de chaque objectif et des indicateurs y relatifs, ainsi que des informations régionales et nationales. La section consacrée aux pays comporte une présentation des examens nationaux volontaires ainsi que des liens vers le Bureau de la Coordinatrice résidente ou du Coordonnateur résident des Nations Unies, les entités des Nations Unies présentes dans le pays et des profils statistiques officiels. La section consacrée aux statistiques se compose de six rubriques, comportant des données nationales, régionales et mondiales, y compris des

¹ Voir <https://agenda2030lac.org/>.

² Voir *Mise en œuvre de la résolution 71/243 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (2019). Rapport du Secrétaire général (A/74/73-E/2019/14)*, New York, 2019.

³ LC/PLEN.34/5 ; disponible à l'adresse suivante : https://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/45263/S2000215_es.pdf?sequence=1.

informations sur le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et sur le Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

II. Document – Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans le nouveau contexte mondial et régional : scénarios et projections face à la crise actuelle⁴

5. Ce document donne un aperçu des principales tendances économiques, sociales et environnementales qui, à l'échelle mondiale et régionale, influent sur la réalisation des objectifs de développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes, et propose une analyse prospective des progrès accomplis vers la réalisation des cibles correspondantes sur la base de 72 séries statistiques d'indicateurs relatifs aux objectifs dans la région. Il comporte des simulations à l'horizon 2030 dans trois domaines cruciaux – chômage, extrême pauvreté et émissions de gaz à effet de serre – et conclut par une évaluation des risques qui pèsent sur la réalisation du Programme 2030 dans la région. Toutes les analyses comprennent autant d'éléments relatifs aux effets de la COVID-19 que possible, compte tenu des informations disponibles jusqu'à la dernière semaine de mars 2020, étant entendu que le comportement des variables économiques et sociales doit nécessairement être interprété avec prudence, au vu de l'incertitude qui règne actuellement, pour ce qui est de faire des projections à court et moyen termes.

6. L'examen effectué permet de conclure que les résultats inégaux obtenus contredisent l'esprit global du Programme 2030 car, si quelques cibles ont certes été atteintes, d'autres ne pourront l'être qu'avec une intervention significative des pouvoirs publics, tandis que d'autres, encore, semblent irréalisables. Une analyse de plus de 70 % des indicateurs révèle que la région aura besoin d'une intervention – parfois importante – des pouvoirs publics pour atteindre le seuil fixé dans la cible.

7. Les données examinées dans le document montrent que le contexte international et la réalité régionale de l'Amérique latine et des Caraïbes ont rendu plus difficile la progression vers la réalisation des objectifs de développement durable. Le monde qui existait en 2015, lorsque le Programme 2030 a été adopté, semble aujourd'hui bien lointain. Dans le scénario international actuel, le ralentissement de la croissance économique, le creusement des inégalités et la faiblesse de la réponse à la situation d'urgence environnementale ont entraîné une forte résurgence des tendances protectionnistes et des nationalismes extrêmes ainsi qu'un affaiblissement des institutions et des règles multilatérales. Il apparaît très clairement, dans le débat sur l'environnement, que le fossé entre les revendications de la société et l'efficacité de la réponse des institutions ne cesse de se creuser, comme l'ont montré les résultats peu ambitieux de la vingt-cinquième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Plus récemment, on a vu comment les mesures prises pour faire face à la pandémie n'ont eu presque exclusivement qu'une portée nationale ou locale, et ce même lorsqu'elles étaient adoptées au sein d'entités prônant une intégration économique et sociale poussée, comme l'Union européenne. L'absence d'une vision transcendant les considérations nationales a empêché l'adoption d'une action multilatérale, reflétant en cela les importantes limites de la solidarité internationale.

⁴ LC/PUB.2020/5 ; disponible à l'adresse suivante : https://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/45336/4/S2000208_es.pdf.

8. Face aux incertitudes d'un scénario mondial peu enclin à la coopération internationale, la faiblesse et l'inégalité des progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs de développement durable et du Programme 2030 ainsi que des mesures prises pour faire face à la pandémie montrent que les pays de la région n'ont pas encore trouvé une riposte énergétique et rapide qui soit à la hauteur de la dynamique mondiale.

9. Pour faire face à la situation actuelle, la CEPALC propose une série de mesures interdépendantes, comme suit :

- Mettre au point des incitations budgétaires internationales puissantes et bien coordonnées, qui permettent de soutenir les services de santé et de protéger les emplois et les revenus de la population en général ;
- Maintenir ouvertes les chaînes d'approvisionnement internationales, en particulier pour les médicaments et les équipements médicaux, les denrées alimentaires et l'énergie ;
- Renforcer les mécanismes garants de la solvabilité des entreprises, des chaînes de paiement et de la stabilité du système financier ;
- Reporter le service de la dette extérieure des pays très endettés afin d'accroître leur marge de manœuvre budgétaire ;
- Trouver de nouveaux instruments financiers qui permettent de soutenir directement les pays ayant une marge de manœuvre budgétaire limitée, voire nulle.

10. Il est essentiel qu'à la pandémie de COVID-19 succède l'émergence d'une mondialisation et d'une géopolitique d'un type nouveau. Cette crise est l'occasion de rappeler les avantages qu'offre le multilatéralisme et de renforcer l'action entreprise pour progresser vers le nouveau modèle de développement durable et inclusif préconisé dans les objectifs de développement durable énoncés dans le Programme 2030. La quatrième réunion du Forum des pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur le développement durable devrait être l'occasion, pour la région, d'accélérer ses efforts en vue de l'avènement d'une décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable et d'abandonner, ainsi, toutes les stratégies qui ont affaibli ses capacités de riposte à la crise sanitaire et humanitaire actuelle.

III. Communauté de pratique des pays d'Amérique latine présentant des examens nationaux volontaires au forum politique de haut niveau pour le développement durable en 2020

11. Le Forum des pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur le développement durable se révèle capital, notamment, en ce qu'il réserve un espace à l'apprentissage par les pairs et offre la possibilité de mettre en commun les données d'expérience des pays de la région pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

12. Dans le contexte de la crise de la COVID-19, et après le report de la quatrième réunion du Forum, la CEPALC a organisé, en mai 2020, deux réunions extraordinaires virtuelles de la communauté de pratique des pays d'Amérique latine et des Caraïbes présentant des examens nationaux volontaires au forum politique de haut niveau pour

le développement durable en 2020, afin de garantir que cette discussion entre les pays puisse avoir lieu malgré les contraintes imposées par la pandémie⁵.

13. La première réunion, tenue le 11 mai 2020, a rassemblé quelque 120 représentantes et représentants, dont les autorités nationales responsables de la mise en œuvre du Programme 2030 en Argentine, au Costa Rica, en Équateur, au Honduras, au Panama et au Pérou, les responsables de la CEPALC, la Coordinatrice et les Coordinateurs résidents des Nations Unies basés au Costa Rica, au Honduras, au Panama et au Pérou, et des représentantes et représentants du système des Nations Unies présents dans la région. Lors de la deuxième réunion, consacrée, le 12 mai, à la sous-région des Caraïbes, 50 représentantes et représentants ont pris part aux discussions, dont les autorités de la Barbade, de Saint-Vincent-et-les Grenadines et de Trinité-et-Tobago, les responsables de la CEPALC, le Coordinateur résident et la Coordinatrice résidente basés, respectivement, à la Barbade et à Trinité-et-Tobago, et des représentantes et représentants du système des Nations Unies présents dans la région.

14. À ces réunions, les représentantes et représentants ont fait part des progrès accomplis par leur pays dans l'élaboration des examens volontaires nationaux, ainsi que des obstacles rencontrés dans le contexte difficile actuel. Réaffirmant leur attachement au Programme 2030 au début de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable, les pays ont évoqué la difficulté de l'exécuter face à la demande urgente de ressources humaines et financières requises pour lutter contre la pandémie et à une réduction de la marge de manœuvre budgétaire qui permettrait d'y répondre à court terme, sans négliger les plans à moyen et long terme. Les petits États insulaires en développement des Caraïbes ont demandé que soient prises en compte leur vulnérabilité aux chocs économiques et climatiques et leur faible capacité de riposte à la pandémie, au vu de leurs ressources, en soi, restreintes. Ils ont demandé à bénéficier de mécanismes de financement et de soutien novateurs qui leur permettent d'alléger ou de reporter le service de la dette, afin de relever les défis actuels et de reconstruire leurs économies lors de l'après-COVID-19.

IV. Séance d'information virtuelle des pays d'Amérique latine et des Caraïbes en vue du débat consacré aux activités opérationnelles de développement du Conseil économique et social

15. La séance d'information, qui a eu lieu le 15 mai 2020, a rassemblé les représentantes et représentants permanents auprès de l'Organisation des Nations Unies des 33 pays d'Amérique latine et des Caraïbes membres de la CEPALC. Elle était présidée par la Représentante permanente adjointe de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies, en sa qualité de présidente du Forum des pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur le développement durable. À cette occasion, le Représentant permanent adjoint du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies, en sa qualité de vice-président du Conseil économique et social, a fait rapport sur le débat consacré aux activités opérationnelles de développement du Conseil (du 19 au 22 mai) et sur les préparatifs du forum politique de haut niveau (du 6 au 17 juillet 2020).

⁵ Ces communautés de pratique organisent, chaque mois, des réunions techniques virtuelles afin de promouvoir le dialogue entre les pays de la région présentant des examens nationaux volontaires. Les réunions tenues en mai ont été qualifiées de réunions extraordinaires car les autorités nationales ont été invitées à y participer, aux côtés de leurs équipes techniques.

16. La Secrétaire exécutive de la CEPALC a quant à elle présenté le portail régional sur les objectifs de développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes, mis au point par la CEPALC, avec le soutien du système des Nations Unies dans la région, pour aider les pays à suivre l'application du Programme 2030. À cette occasion, il a été souligné que la coopération et le multilatéralisme devaient perdurer et qu'il fallait agir davantage et mieux en vue de la reconstruction après la crise. La CEPALC a également présenté ses mesures et propositions, notamment les réunions virtuelles de ses organes subsidiaires et les documents d'analyse, ainsi que le contenu de l'Observatoire de la COVID-19 en Amérique latine et dans les Caraïbes, lancé par la Commission pour soutenir les pays touchés par la pandémie.

V. Organes subsidiaires de la CEPALC et plateformes de dialogue régional

17. Afin de continuer à progresser vers la réalisation du Programme 2030 dans le contexte de la pandémie de COVID-19, il est essentiel que toutes les plateformes de dialogue multilatéral de la CEPALC continuent de fonctionner, pour aider les pays à ne laisser personne de côté. C'est pourquoi les organes subsidiaires de la CEPALC ont tenu des réunions virtuelles avec des représentantes et représentants gouvernementaux au plus haut niveau sur des questions concernant le plan de travail, les activités des organes subsidiaires et la crise de la COVID-19. À ces réunions ont participé, notamment, des représentantes et représentants des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, ainsi que des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, en tant qu'acteurs clés de la mise en œuvre des actions sur le terrain.

18. **Du 24 mars au 15 avril** – Réunion des responsables des organismes nationaux de statistique. Grâce au réseau de transfert de connaissances de la Conférence statistique des Amériques (Conectados RTC), la CEPALC a organisé, conjointement avec l'Organisation internationale du Travail (OIT), six réunions virtuelles des organismes et instituts nationaux de statistique afin d'aider les pays d'Amérique latine et des Caraïbes à évaluer les incidences de la pandémie sur les opérations statistiques. La CEPALC a communiqué les résultats d'un questionnaire qui avait été précédemment envoyé aux organismes nationaux de statistique et aux banques centrales pour déterminer les effets de l'urgence sanitaire sur le fonctionnement des institutions de statistique. Vingt pays ont répondu à l'enquête, tous s'étant déclarés, d'une manière ou d'une autre, en situation d'urgence sanitaire. La participation des organismes nationaux de statistique et la visibilité conférée par la Conférence statistique des Amériques de la CEPALC ont facilité ce travail à distance.

19. **Les 2 et 21 avril** – Une réunion virtuelle sur le rôle des ministères du développement social face à la pandémie de COVID-19, à laquelle ont participé les ministres et secrétaires concernés, s'est tenue dans le cadre de la Conférence régionale sur le développement social de l'Amérique latine et des Caraïbes. Elle s'est déroulée en deux sessions (le 2 avril, avec les représentantes et représentants des pays d'Amérique latine, et le 21 avril, avec leurs homologues des pays des Caraïbes), pour une participation totale de 29 représentants d'États membres et de 10 représentants de membres associés.

20. La réunion a été l'occasion d'analyser les principaux problèmes socioéconomiques et les priorités en matière de protection sociale ; les difficultés et les défis suscités par la crise et les enseignements tirés, ainsi que les besoins de coopération. Tous les pays prennent actuellement des mesures pour atténuer les effets de la crise, en s'efforçant, principalement, de réduire les pertes en vies humaines, de prévenir l'aggravation de la pauvreté, voire de l'extrême pauvreté, et d'éviter une marche arrière dans la protection des droits. Ce faisant, ils visent à soutenir les

revenus familiaux par un apport de ressources en espèces ou en nature (par exemple, une aide alimentaire). Les pays ont été unanimes à souligner les effets de la crise sur les pauvres et la nécessité de recourir à des transferts extraordinaires versés, sous conditions, pour pallier l'absence de revenus due à la paralysie de l'activité économique, qui touche, en particulier, les travailleuses et travailleurs indépendants.

21. **Le 8 avril** – Réunion technique sur les défis et les besoins des ministères du développement social dans le contexte de la pandémie de COVID-19. La réunion avait pour but de mettre en commun les enseignements tirés, d'échanger des données d'expérience et de recenser les domaines d'assistance technique mutuelle et de coopération internationale sur des questions et des thèmes urgents définis par les gouvernements dans le domaine des soins apportés à la population dans le cadre de la pandémie. Les difficultés et les défis mis en évidence portent sur la gestion et la qualité des sources de données, en particulier pour ce qui est de sélectionner ces dernières et de les rendre accessibles à la population cible. La réunion a permis de souligner l'utilité des mesures s'appuyant sur les technologies numériques et des modèles de gestion innovants, ainsi que l'importance qu'il y a, tout en parant à l'urgence, à ne pas oublier la vision à moyen et long terme. Elle a également été l'occasion de saluer le travail accompli entre institutions ainsi qu'avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies.

22. **Le 8 avril** – **Séance d'information des ministres et des autorités de haut niveau des mécanismes de promotion des femmes des pays d'Amérique latine et des Caraïbes** sur une riposte à la crise de la pandémie de COVID-19 tenant compte des questions de genre. Organisée par la CEPALC et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), la séance d'information a rassemblé des représentantes et représentants de 29 pays de la région. La CEPALC a présenté un document sur l'aggravation, due à la pandémie de COVID-19, de la crise des soins en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi qu'une cartographie des initiatives prises par les gouvernements des pays d'Amérique latine et des Caraïbes pour prendre en compte les dimensions de genre de la pandémie⁶.

23. La séance avait pour thèmes centraux l'aggravation des inégalités dans la répartition des tâches liées aux soins à apporter dans le contexte de l'isolement social, et la multiplication des cas de violences physiques, psychologiques et économiques commises contre les femmes à la faveur du confinement à domicile. L'accent a été mis sur l'importance de la Stratégie de Montevideo pour la mise en œuvre de l'Agenda régional pour l'égalité des sexes dans le cadre du développement durable à l'horizon 2030 et de l'Engagement de Santiago en tant qu'instruments régionaux traduisant une approche globale des mesures de riposte à la pandémie. Des informations ont été communiquées sur les principales initiatives prises dans des domaines tels que la prévention de la violence à l'égard des femmes, la promotion de la coresponsabilité des soins et la protection des emplois et des revenus des femmes. Compte tenu de ce qui précède, la CEPALC est en passe d'intégrer les initiatives gouvernementales sur l'égalité des sexes dans l'Observatoire de la COVID-19 et continuera de promouvoir les possibilités de dialogue et de coopération à l'échelle régionale afin de favoriser une riposte à la crise qui soit coordonnée et tienne compte de la dimension de genre.

24. **Le 13 avril** – **Réunion virtuelle des ministres des finances des pays d'Amérique latine et des Caraïbes** aux fins de la mise en commun de données d'expérience sur les mesures budgétaires prises pour faire face à la crise provoquée par la pandémie de COVID-19. Les oratrices et orateurs ont fait référence à des objectifs communs énoncés dans les stratégies de contrôle de la pandémie et d'atténuation de ses effets sociaux et économiques. Entre autres mesures prises à cet

⁶ Voir https://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/45335/5/S2000261_es.pdf.

égard, il y a lieu de citer une augmentation des budgets de la santé publique devant permettre un meilleur fonctionnement des systèmes sanitaires ; le renforcement des réseaux de protection sociale par des transferts visant à compenser les pertes de revenus des travailleuses et travailleurs des secteurs structurés ou non ; des lignes de crédit permettant de fournir des liquidités aux entreprises, en particulier aux petites et moyennes entreprises, afin de protéger la capacité de production de l'économie ; des mesures d'allégement fiscal destinées à fournir des liquidités à court terme aux contribuables. Les pays ont reconnu l'importance d'organiser des réunions virtuelles supplémentaires pour poursuivre la mise en commun d'informations sur les initiatives consacrées à des questions budgétaires communes et pour encourager le dialogue régional sur la question.

25. Le 28 avril – Une réunion avec les premiers ministres, chefs d'État, ministres des finances et secrétaires d'État aux finances et autres responsables gouvernementaux de haut niveau de 15 pays et territoires des Caraïbes ainsi qu'avec des représentantes et représentants d'autres organismes des Nations Unies et des coordonnatrices et coordonnateurs résidents de la sous-région a été organisée pour examiner les incidences de la COVID-19 sur les économies en question, qui avaient déjà été frappées par des adversités tant climatiques qu'économiques et qui souffraient, notamment, d'un endettement important et d'une forte exposition aux catastrophes naturelles. Il a été souligné que les pays des Caraïbes devaient élargir leur marge de manœuvre budgétaire et bénéficier de conditions financières plus favorables, en dépit de leur niveau de revenu par habitant, pour faire face aux effets de la pandémie. Considérés comme des pays à revenu moyen ou élevé, les pays des Caraïbes n'ont en effet pas accès aux liquidités à des conditions favorables. En conséquence, il leur faut, d'urgence, des options politiques qui soutiennent leur reprise économique grâce à une approche centrée sur l'être humain.

26. Le 7 mai – Une séance d'information des pays membres de la Conférence sur la science, l'innovation et les technologies de l'information et des communications, organe subsidiaire de la CEPALC, a réuni les autorités de 15 pays de la région ainsi que la Sous-Directrice générale du Secteur des sciences exactes et naturelles de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Un état des lieux a été fait du système scientifique et technologique de l'Amérique latine et des Caraïbes ainsi que des principaux défis existant dans ce domaine. Les discussions ont porté sur la nécessité de renforcer l'intégration régionale, les capacités du secteur de la santé et l'économie numérique. La pandémie a fait ressortir la nécessité d'une approche qui, dépassant le cadre national, renforce une intégration régionale s'appuyant sur des systèmes scientifiques et technologiques reliant les pays et leurs modes de production. Elle a aussi contraint à l'adoption de nouvelles modalités de travail, d'apprentissage et d'interaction personnelle. Les discussions ont porté, en outre, sur les enjeux technologiques et sociaux que suscite la nécessité d'offrir à un maximum de personnes la possibilité de télétravailler et d'élargir l'option du téléapprentissage destinée aux enfants et adolescents, pour leur permettre de poursuivre leurs études.

VI. Autres instruments et mesures de soutien aux pays dans le cadre de la COVID-19

27. L'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans le monde de l'après-COVID-19 exigera une plus grande coopération à l'échelle régionale. La CEPALC a établi des outils et des documents destinés à permettre de suivre l'application des politiques publiques adoptées dans les 33 pays de la région et

à offrir des analyses économiques et sociales utiles aux pays, pour ne nul ne soit laissé de côté.

Observatoire de la COVID-19 en Amérique latine et dans les Caraïbes : incidences économiques et sociales⁷

28. Le 3 avril, la CEPALC a lancé l'Observatoire de la COVID-19 en Amérique latine et dans les Caraïbes, dans le but d'offrir une source d'information et d'analyse sur les incidences économiques et sociales de la pandémie et de suivre l'évolution de la crise et l'application des mesures à court, moyen et long terme prises par les gouvernements des 33 pays d'Amérique latine et des Caraïbes. L'Observatoire est une plateforme de communication régionale pour la diffusion d'analyses des incidences économiques et sociales, aux niveaux national et régional, sur l'état des systèmes de santé, la structure du marché du travail, l'emploi, l'éducation, l'industrie, le commerce et la politique macroéconomique.

Géoportail COVID-19 : diffusion et suivi des mesures de riposte à la pandémie

29. La CEPALC a lancé, dans le cadre de l'Observatoire de la COVID-19 en Amérique latine et dans les Caraïbes, un géoportail qui permet d'accéder à des informations sur les mesures prises par les pays de la région pour faire face à la pandémie. Ces informations sont ventilées par type de mesures – restrictions à la liberté de circulation, santé, économie, travail, protection sociale et éducation –, les mesures liées aux questions de genre devant y être ajoutées prochainement. Cet outil facilite la diffusion et l'échange de données d'expérience dans la région pour permettre aux pays d'améliorer leur gestion de la pandémie.

Réseau de transfert de connaissances de la Conférence statistique des Amériques de la CEPALC⁸

30. Le réseau de transfert de connaissances est un forum conçu pour le renforcement des connaissances et de la coopération dans le domaine de la statistique en Amérique latine et dans les Caraïbes. Il permet la mise en commun d'idées et de recommandations entre organismes nationaux de statistique et autres acteurs des systèmes statistiques nationaux, notamment en ce qui concerne la continuité des principales opérations du secteur pendant la pandémie. Le réseau dispose d'un site Web consacré à la diffusion des publications et des annonces des organisations internationales et des organismes nationaux de statistique concernant les recommandations et les plans d'urgence.

Rapports spéciaux sur la COVID-19

31. Les rapports spéciaux présentent des informations et des analyses sur les effets socioéconomiques de la pandémie destinées aux décideurs politiques et au grand public et fournissent des éléments permettant l'élaboration de politiques de riposte à la crise fondées sur des données factuelles. Publiés périodiquement, ces rapports traitent des effets de la pandémie dans des domaines précis. Au 20 mai 2020, trois

⁷ Voir <https://www.cepal.org/es/temas/covid-19>.

⁸ Voir <https://rtc-cea.cepal.org>.

rapports spéciaux avaient été publiés. Disponibles, en anglais et en espagnol, sur le site Web de l'Observatoire de la COVID-19, ils s'intitulent :

a) « América Latina y el Caribe ante la pandemia del COVID-19: efectos económicos y sociales » (L'Amérique latine et les Caraïbes face à la pandémie de COVID-19 : incidences économiques et sociales), rapport spécial n° 1 ;

b) « Dimensionar los efectos del COVID-19 para pensar en la reactivación » (Mesurer les effets de la COVID-19 dans l'optique de la reprise), rapport spécial n° 2 ;

c) « El desafío social en tiempos del COVID-19 » (Le défi social au temps de la COVID-19), rapport spécial n° 3.
